

Opinion sur les performances de Développement Durable de la RÉGION BRETAGNE

La Région Bretagne est notée au sein du secteur Collectivités Europe, livré en **Janvier 2012**

Résumé

Score global: 57/100

Classement au sein du secteur: 3/27



La Région Bretagne obtient un score global convaincant (57/100) et se place en 3ème position des 27 collectivités européennes dans le classement sectoriel de janvier 2012. La collectivité obtient de meilleurs résultats que la moyenne de son secteur dans quatre des six domaines sous revue de Vigeo, et sa performance est considérée comme avancée en matière de Développement du territoire et des solidarités, de Ressources Humaines et de Droits de l'Homme. Bien qu'au niveau de la moyenne en termes absolus, la performance de la Région Bretagne dans les domaines Environnement et Gouvernance est plus limitée. En matière de **Développement du territoire et des solidarités**, la collectivité est leader du secteur et affiche en particulier une excellente maîtrise des questions de développement économique, d'emploi et de formation professionnelle. Les politiques mises en place sont claires et exhaustives (Stratégie Régionale de Développement Economique (SRDE), Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, Charte de collaboration des acteurs bretons du transfert de technologies pour le développement économique régional), les moyens mis en œuvre sont efficaces et le suivi des indicateurs permet de mesurer les progrès réalisés (taux de chômage, créations d'entreprises, nombre d'apprentis...). En termes de gestion des **Ressources Humaines**, la performance de la Région Bretagne est avancée. Son principal atout consiste en l'application de politiques claires et exhaustives (Charte de la formation, Charte des relations de travail, Guide d'application du protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail) et souvent conçues en accord avec les syndicats (Protocole d'accord entre la Région Bretagne et les syndicats pour la promotion de la gestion des carrières). Le respect et l'aménagement du temps de travail et le système de rémunération sont les thèmes les mieux traités dans ce domaine. Cependant, la Région Bretagne dispose encore de marges de progrès, notamment en matière de dialogue social dont l'engagement reste trop général. Les engagements pris en matière de respect des **Droits de l'Homme** sont exhaustifs : plusieurs chartes ont été signées, notamment avec les partenaires syndicaux. Les résultats quant à eux ne souffrent d'aucune controverse. En outre, plusieurs indicateurs positifs, tels la proportion de femmes au Conseil Régional et la part d'employés handicapés par rapport à l'effectif total, témoignent d'un engagement effectif de la Région en faveur de la non-discrimination. En revanche, les moyens alloués restent insuffisants eu égard aux engagements fixés (par exemple, manque d'audits internes et/ou externes sur ces questions). Concernant les **Marchés et les services publics**, la Région fait preuve d'engagements clairs et de moyens importants pour entretenir des relations responsables et équilibrées avec ses fournisseurs. De même, la collectivité a un niveau de performance avancé en termes d'intégration des facteurs sociaux dans les marchés publics. Par contre des progrès restent à réaliser pour intégrer les facteurs environnementaux dans les marchés publics et améliorer la qualité des relations avec les usagers (pour laquelle les objectifs ne sont pas formalisés) ou encore en matière de moyens alloués pour tenir les engagements de qualité de la commande publique (manque de suivi des contractants). En matière de **Gouvernance**, le score de la Région Bretagne est plus faible, mais en conformité avec le cadre légal applicable aux régions françaises. On observe une absence d'initiatives pour contribuer à la promotion de la participation aux élections locales et il n'y a pas d'évaluation régulière par un tiers externe du fonctionnement de l'assemblée régionale. Par contre, on note des points plus positifs relatifs aux mécanismes de contrôle importants et efficaces (contrôles de l'Inspection générale et la Chambre Régionale des Comptes complétés par une pratique d'auto-évaluation et de reporting des actions aux élus et citoyens) ou encore à la consultation régulière des citoyens sur les grands projets (Agenda 21, politique agricole, aménagement du port de Brest...). Dans le domaine **Environnement**, l'absence de certains indicateurs clés sur plusieurs thématiques (qualité de l'eau, émissions de CO2 sur le territoire, mix transport) ne permet pas à la Région de rendre compte publiquement de l'atteinte des objectifs ambitieux affichés. Néanmoins, la Région Bretagne traite de façon très convaincante les questions environnementales au sein de sa propre organisation, notamment

	Environnement	Ressources Humaines	Droits Humains	Développement du Territoire	Commande Publique	Gouvernance
100						
75						
50						
25						
0						
Scores/Trends	48	68	67	73	51	50
Ratings	=	+	+	++	+	=
Controversies	No	No	No	No	No	No

■ Sector performance ■ Company performance Rating: min -- / max ++

en matière de gestion des déplacements des agents. En outre, les politiques de maîtrise des consommations d'énergie, de gestion des émissions de polluants et de protection de la biodiversité sont pertinentes et fixent des objectifs chiffrés.

Revue des performances

Profil managérial de la RÉGION BRETAGNE

La Région Bretagne affiche des bonnes performances en termes d'analyse managériale, en Politiques (Leadership), en Déploiement (Implementation) et en Résultats (Results), axe pour lequel la collectivité est même leader du secteur des Collectivités européennes. Les politiques définies sont pertinentes et cohérentes avec les objectifs fixés ; les moyens mis en place sont importants pour la majorité des thèmes sous revue ; les résultats obtenus sont également très satisfaisants.



La performance de la Région Bretagne sur l'axe « **Politique** » est avancée dans trois domaines sur six : Développement du Territoire et des Solidarités, Ressources Humaines et Droits de l'Homme. Les politiques de l'emploi, du développement économique, de la formation professionnelle et de l'aménagement durable du territoires sont excellentes et traitent de façon exhaustive et pertinente ces problématiques. De même, en matière de Ressources Humaines, à l'exception de la promotion du dialogue social, la collectivité déploie des politiques cohérentes et adaptées. L'accord signé avec les syndicats en 2009 sur le respect du droit de négociation collective conforte la position de la Région dans le domaine des Droits de l'Homme. Si les politiques environnementales mises sous revue sont inégalement couvertes, la préservation de la biodiversité et la maîtrise des impacts liés à la consommation d'énergie sont très bien explicitées. Les progrès à réaliser résident principalement dans les domaines des Marchés et les services publics et de la Gouvernance. En matière de Commande Publique, les politiques de qualité des relations avec les usagers et de prévention de la corruption doivent être approfondies (manque de consistance et de visibilité). Enfin, concernant la Gouvernance, si la Région respecte le Code Général des Collectivités Territoriales, elle s'en tient là et ne formule pas d'exigences plus spécifiques ou plus précises.

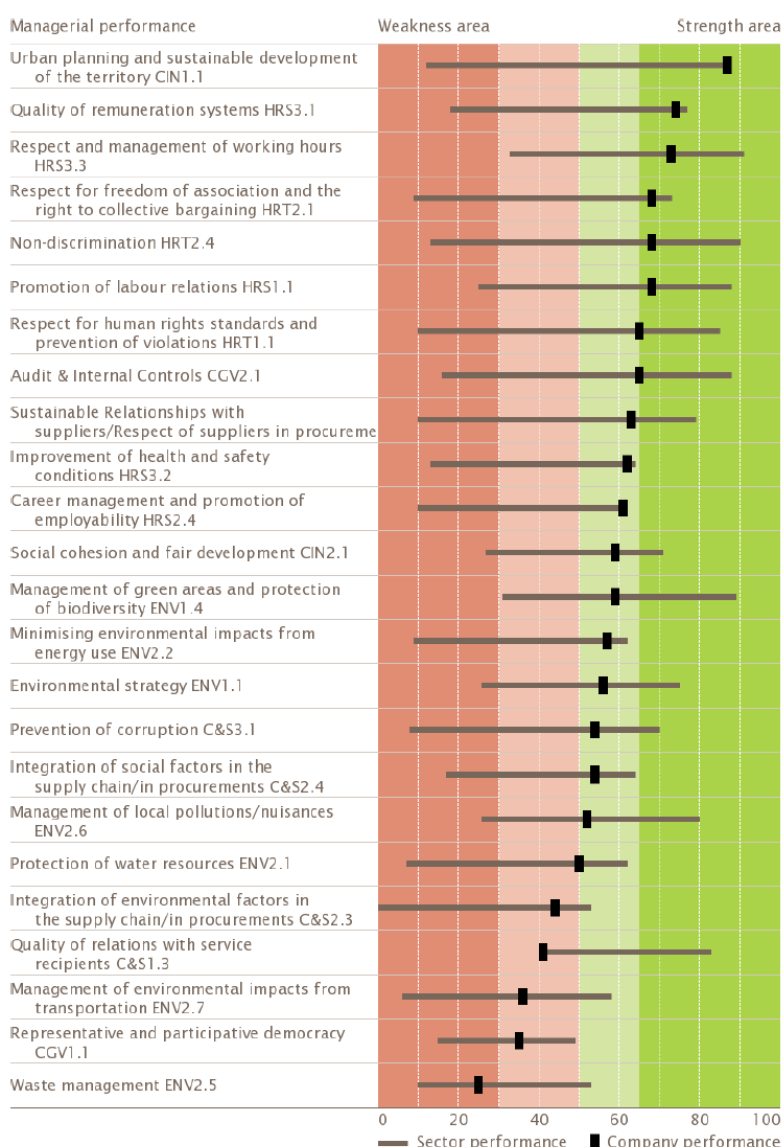
La performance observée en matière de **Déploiement** des politiques est globalement bonne, bien que légèrement en retrait en comparaison du score en Politiques. Une fois encore, la Région est excellente sur les problématiques de Développement du Territoire et des Solidarités, avec des moyens affectés très importants en phase avec les objectifs fixés. En matière de Gouvernance, les points forts de la Région sont les régulières consultations des citoyens ainsi que les nombreux contrôles et audits menés tant par l'Inspection Générale que par la Chambre régionale des comptes. Les moyens mis en œuvre en Ressources Humaines sont globalement significatifs, en particulier pour la promotion du dialogue social et la gestion des carrières. En matière d'Environnement, la non certification (EMAS, ISO 14001) des démarches de la Région Bretagne fait défaut. Les ressources allouées pour assurer la qualité de la Commande Publique sont globalement limitées, en particulier pour l'intégration des facteurs environnementaux dans la commande publique et la prévention de la corruption. De même, sur les problématiques de Droits de l'Homme, les mesures mises en place sont insuffisantes au regard des engagements annoncés.

En termes de **Résultats**, les performances observées sont très bonnes. La performance est avancée dans les domaines des Droits de l'Homme, des Ressources Humaines et des Marchés et les services publics. L'absence de controverse dans l'ensemble des domaines est le principal atout de la Région Bretagne. Les indicateurs en matière de Ressources Humaines font apparaître des résultats concrets satisfaisants. Plusieurs indicateurs socio-économique (taux de chômage, nombre de création d'entreprises et d'apprentis...) font par ailleurs la force de la Région sur les thématiques du Développement du Territoire et Solidarités. Un des rares points de progrès dans ce domaine concerne le manque d'indicateurs concernant, par exemple, l'éducation (proportion de jeunes diplômés). La collectivité a en revanche des efforts à réaliser pour obtenir des résultats plus satisfaisants en matière de Gouvernance et d'Environnement. L'absence d'une évaluation régulière du Conseil Régional et l'absence de certains indicateurs importants en matière de gestion de l'eau, des déchets et des transports sont les points faibles de la collectivité dans ces domaines.

Performances observées sur les facteurs de durabilité sous revue

Comme le montre le graphe ci-contre, la performance enregistrée par la Région Bretagne sur les 24 facteurs de durabilité sous revue pour le secteur des Collectivités Européennes est globalement convaincante (79% de scores au dessus de la moyenne). Huit critères témoignent de performances avancées (65 et au-dessus) dont six font partie des domaines Ressources Humaines et Droits de l'Homme. La Région Bretagne atteint une performance excellente, la meilleure de son secteur, sur les problématiques de l'aménagement et du développement durable du territoire.

Le graphe met également en lumière des zones de faiblesse qui concernent seulement cinq critères dont trois en Environnement. Les zones de progrès sont donc peu nombreuses et se situent principalement dans ce domaine, en Commande Publique et en matière de dynamique de démocratie participative où la Région Bretagne pourrait se montrer plus proactive. Même si en matière de gestion des déchets la Région n'est pas directement responsable de cette compétence, elle pourrait à l'image d'autres régions prendre des initiatives afin de contribuer à renforcer les politiques menées dans ce domaine. Ceci explique en partie le faible score de la Région Bretagne sur ce facteur de durabilité.



Annexe 1

Revue détaillée des performances de la RÉGION BRETAGNE

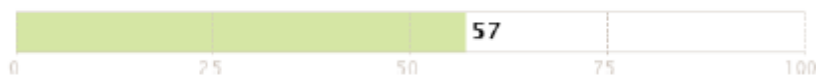
	Scores	Leadership	Implementation	Results
Environnement	48	59	50	27
Stratégie environnementale et éco-conception	56	88	23	N/A
Gestion des espaces naturels et prévention des risques d'atteinte à la biodiversité	59	65	48	65
Maîtrise des impacts sur l'eau	50	90	53	6
Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes	57	86	55	29
Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets	25	21	46	9
Maîtrise des niveaux de pollutions/nuisances locales	52	30	62	63
Maîtrise des impacts liés à la distribution / transport	36	30	62	15
Ressources Humaines	68	67	62	74
Promotion du dialogue social	68	41	79	83
Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité	61	72	82	30
Qualité des systèmes de rémunération	74	83	56	83
Amélioration des conditions de santé-sécurité	62	67	48	72
Respect et aménagement du temps de travail	73	72	46	100
Droits Humains	67	74	27	100
Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits	65	72	23	100
Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective	68	86	18	100
Non-discrimination	68	65	40	100
Développement du Territoire et Solidarités	73	80	80	60
Aménagement et développement durable du territoire	87	95	95	72
Cohésion sociale et développement solidaire	59	65	65	48
Commande Publique	51	45	42	66
Qualité des relations avec le public	41	9	48	65
Coopération durable avec les fournisseurs/Respect des opérateurs économiques dans le cadre des marchés publics	63	65	58	65
Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement/dans les marchés public	44	65	18	50
Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement/dans les marchés publics	54	58	54	50
Prévention de la corruption	54	30	31	100
Gouvernance	50	30	78	43
Démocratie représentative et participative	35	30	55	21
Audit de mécanismes de contrôle	65	30	100	65

ISO 26000: Revue détaillée des performances de la RÉGION BRETAGNE

La norme ISO 26000 présente des lignes directrices de responsabilité sociétale pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Du fait de la concordance du référentiel de notation VIGEO avec les lignes directrices de l'ISO 26000, Vigeo est en mesure de délivrer une opinion sur le niveau de maturité de la Région Bretagne au regard de cette norme.

Score Global ISO 26000

Avec un score global de 57/100, le niveau de maturité de la Région Bretagne au regard de la norme ISO 26000 est jugé bon. La



Région Bretagne a défini des politiques formalisées sur la plupart des sujets de responsabilité sociétale analysés au sein du secteur des Collectivités Européennes. Les politiques de développement local, de conditions de travail et de respect des droits humains apparaissent comme les plus pertinentes et couvrent une large majorité des enjeux de responsabilité de la Région. C'est sur les problématiques environnementales et de gouvernance que les politiques manquent encore d'exhaustivité. La Région Bretagne a été proactive dans sa relation avec Vigeo tout au long du processus de notation. Au total, l'information a été collectée sur 84% des indicateurs de durabilité sous revue, bien au delà de la moyenne du secteur (73%). Aucune allégation n'a été identifiée sur la période sous revue et sur les problématiques évaluées par Vigeo.

Performance enregistrée sur chacune des questions centrales de l'ISO 26000

En matière de **Communautés et développement local**, tous les enjeux sont couverts par des stratégies exhaustives (Stratégie Régionale de Développement Economique (SRDE), Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, Charte de collaboration des acteurs bretons du transfert de technologies pour le développement économique régional, dispositif Eco-FAUR²) qui permettent de mettre en œuvre de façon pertinente le développement socio-économique des Pays/bassins de vie bretons. La Région obtient également de bonnes performances en matière de **Droits Humains**, pour lesquels les engagements sont clairs et exhaustifs, notamment en termes de droits économiques, sociaux et culturels et de droits fondamentaux au travail. De même, la Région Bretagne a identifié ses responsabilités en matière de **Relations et conditions de travail** et déploie des moyens conséquents pour les assumer, notamment par le biais de plusieurs accords avec les syndicats, en particulier sur les enjeux de conditions de travail et de protection sociale, et du dialogue social. En termes de **Bonnes pratiques des affaires**, la Région fait preuve d'engagements clairs et de moyens importants pour entretenir des relations durables avec ses fournisseurs. La Région Bretagne n'est cependant pas proactive en matière de lutte contre la corruption : aucune controverse n'a été identifiée mais il manque une politique formalisée. Concernant les **Questions relatives aux destinataires des services**, la collectivité a formalisé ses engagements pour promouvoir la consommation durable, le respect du consommateur et assurer ses responsabilités d'éducation et de sensibilisation de ceux-ci. Néanmoins, la Région n'a défini aucune politique pour l'assistance et la résolution des réclamations et litiges pour les citoyens. En **Gouvernance**, la collectivité manque de proactivité quant à la transparence et la promotion de la participation aux élections locales. En outre, l'assemblée régionale n'est pas régulièrement évaluée par un tiers externe. En revanche, l'Inspection Générale et la Chambre Régionale des Comptes mènent des audits et contrôles significatifs et satisfaisants, et la régulière consultation des citoyens sur les projets importants et/ou structurants (Agenda 21, politique agricole, aménagement du port de Brest...) est un point fort indéniable de la Région. En matière d'**Environnement**, plusieurs enjeux ne font pas encore l'objet d'un engagement probant de la part de la Région Bretagne, en particulier les enjeux de prévention de la pollution (pollutions locales, déchets, transports). Néanmoins, les politiques de protection de l'environnement, de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources (notamment sur les problématiques de l'eau) sont convaincantes.

